

# Mairie de BOUZY-LA-FORET

## 45460

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 045-214500498-20220707-D202232-DE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de la  
convocation  
01.07.2022

**L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.**

Date d'affichage  
01.07..2022

Nombres de  
membre

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Jonathan RÉMÉNÉ, Aurélie DAUBIN, François DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY.

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Absents donnant pouvoir : Aurélie BLOT à Gilberte BADAIRE, Dominique BAUDOIN à Florence BONDUEL.

Absente excusée : Catherine FOUCAULT.

**Délibération  
2022-32**

### Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Pour 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs du personnel communal arrêté 31 mars 2022,

Vu la sollicitation d'un adjoint technique de réduire son temps de travail de 35 à 28 heures hebdomadaires,

**E CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**Sous réserve de l'avis du comité technique du centre de gestion du Loiret du 15 septembre 2022,**

**Décide :**

- de diminuer le temps horaire d'un adjoint technique de 35/35<sup>ème</sup> à 28/35<sup>ème</sup> au 1 septembre 2022

- d'augmenter le temps horaire d'un agent technique de 21/35<sup>ème</sup> à 22/35<sup>ème</sup> au 1 septembre 2022

- de recruter, par le biais d'un contrat aidé de septembre 2022 à juillet 2023 (contrat financé à hauteur de 30 % sur 20 h par l'Etat en contrepartie d'une professionnalisation de l'agent) : un agent à hauteur de 30/35<sup>ème</sup>

**Le tableau des effectifs du personnel communal est modifié en ce sens, annexé à la délibération et transmis au centre de gestion du Loiret**

Réception Préfecture le .....  
n°enregistrement ACTES

*Certifiée exécutoire, Pour extrait conforme,  
Le Maire, Florence BONDUEL,*



## Annexe délibération 2022-32 du 07.07.2022

### Tableau des effectifs du personnel communal

Filière	Grade	Emploi	Temps de Travail	Effectif		
				Emploi permanent	Emploi non permanent	Occupation
Administrative	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Responsable des services communaux	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint administratif	Secrétaire administrative	35/35 <sup>ème</sup>	1		Stagiaire
	Agent administratif	Agent d'accueil	21/35 <sup>ème</sup>		1	Cui (contrat aidé novembre 2021 à novembre 2023 - aide de l'Etat à hauteur de 40% (réduit à 30 %) sur 20h)
Technique	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>	1		Stagiaire
	Adjoint Technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire en disponibilité
	Agent technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	31/35 <sup>ème</sup>		1	Cui (contrat aidé octobre 2021 à octobre 2023 de 31 heures -aide de l'Etat à hauteur de 40% sur 20h)
	Adjoint Technique	Cuisinier scolaire	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Aide cuisine et agent d'entretien des locaux	28/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint Technique	Agent d'entretien des locaux et Aide cuisine	22/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
Filière médico-sociale	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	ATSEM + Animation accueil périscolaire et centre de loisirs	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
Animation	Adjoint d'animation	Responsable accueil périscolaire + Animation centre de loisirs.	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Adjoint d'animation	ATSEM + Animation centre de loisirs.	35/35 <sup>ème</sup>	1		Titulaire
	Agent d'animation CUI	Animation accueil périscolaire et centre de loisirs	30/35 <sup>ème</sup>		1	Cui (contrat aidé 29.08.2022 au 28.08.2023 - aide de l'Etat à hauteur de 30% sur 20h)
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	Intervention musicale auprès des élèves élémentaires	2.5/20 <sup>ème</sup>	1		CDI